

# Comment impulser une dynamique de participation dans votre projet de revitalisation ?

---



Fiches  
méthodologiques



Fiches  
Outils



Fiches  
expériences



Pays et Quartiers de  
Nouvelle-Aquitaine



**Cerema**  
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est le centre de ressources régional sur le développement territorial.

Créé en 2002, il est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) co-piloté et cofinancé par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le centre de ressources a pour missions de :

- Aider les collectivités à la compréhension et à l'appropriation des politiques publiques en faveur des territoires urbains, périurbains et ruraux ;
- Structurer et animer les réseaux de pairs et de professionnels ;
- Repérer, qualifier et diffuser les expériences, pratiques et initiatives inspirantes pour faciliter l'émergence et la conduite de projets sur les territoires ;
- Accompagner l'ingénierie des territoires dans la mise en œuvre de projets locaux et dans l'évolution de leurs compétences et pratiques ;
- Consolider les interactions entre la recherche scientifique et les pratiques territoriales.

PQN-A accompagne depuis 2019 les territoires sur la thématique de la revitalisation, de la construction de leurs plans d'action à leur opérationnalisation, en portant une attention particulière à l'appropriation par les territoires de la méthodologie de projet.

Le Cerema est l'établissement public de l'État à caractère administratif de référence pour développer et capitaliser l'expertise publique en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Il propose une expertise reconnue dans les domaines de l'ingénierie des territoires, la performance environnementale des bâtiments, l'environnement et les risques, la mobilité, les infrastructures, la mer et le littoral, avec une capacité à intégrer ces différentes compétences dans la construction de projets territoriaux.

Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, tant au niveau national que local.

Il intervient en appui direct auprès des services de l'État et des collectivités pour lesquels il développe, expérimente et diffuse des solutions innovantes.

Le Cerema joue également un rôle important dans l'accompagnement des collectivités sur la revitalisation des centres bourgs depuis plusieurs années, notamment au travers de différents programmes et dispositifs nationaux et sur l'accompagnement, en tant que partenaire de l'ANCT du programme Action cœur de ville et du programme Petites villes de demain.

# Introduction

La revitalisation des centres-bourgs et centres-villes reste un défi majeur pour l'ensemble des territoires de Nouvelle-Aquitaine, confrontés à des évolutions démographiques, économiques, environnementales et numériques. Dans ce contexte, impliquer activement les citoyens est essentiel pour affiner les orientations, renforcer le lien social et garantir la pertinence des projets de transformation. La participation citoyenne permet ainsi d'enrichir les stratégies de revitalisation par des retours d'expérience concrets et un ancrage local partagé, essentiel à la réussite des projets sur le long terme.

Fortes de nos précédentes publications – le Guide : La stratégie de revitalisation, de la conception à l'action et les Fiches méthodologiques : les effets juridiques de l'Opération de Revitalisation de Territoire – les équipes de Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) et du Cerema unissent aujourd'hui leurs expertises pour élaborer ce nouveau guide. Celui-ci se veut un outil pratique et inspirant, conçu pour intégrer la participation citoyenne dans l'ensemble du processus de revitalisation.

Ce guide propose des méthodes éprouvées, des outils adaptés et des retours d'expérience concrets pour encourager l'engagement des habitants dans la définition et la mise en œuvre de projets. En plaçant la participation au cœur de la démarche, nous contribuons à bâtir des territoires résilients et durables, où chaque acteur trouve sa place dans un processus de transformation collective.

**Jonathan Delpech,**  
directeur  
Pays et Quartiers de  
Nouvelle-Aquitaine (PQN-A)

**Benoit Gandon,**  
directeur de la direction  
territoriale  
Sud-Ouest du Cerema

# Sommaire



## Fiches méthodologiques

- P. 4** La participation : Pourquoi ? Comment ? Pour qui ?
- P. 8** Préparer et mettre en œuvre la participation : comment ?
- P. 9** Concertation : impliquer les acteurs et sa population



## Fiches Outils

- P. 11** Panorama d'outils à disposition des techniciens et élus
- P. 12** L'atelier participatif
- P. 13** La boussole de la participation
- P. 14** Boîte à outils Visions+21
- P. 16** Les chapeaux de Bono
- P. 18** Le World Café
- P. 20** Le diagnostic partagé territorial
- P. 21** Le diagnostic déambulatoire



## Fiches expériences

- P. 22** La commune de Macau
- P. 24** La commune de Marcheprime



# La participation : Pourquoi ? Comment ? Pour qui ?

## POURQUOI ?

**Parfois jugé chronophage, inutile ou dangereux, les mêmes arguments reviennent souvent pour s'exonérer de tout processus participatif dans la conception et la mise en œuvre de son projet de territoire. Pourtant, les témoignages qui illustrent l'importance des acteurs locaux dans la réussite du projet ne manquent pas.**

Si le principe de construire un projet de revitalisation de centre bourg « pour » sa population semble aller de soi pour l'ensemble des décideurs publics, il n'en va pas toujours de même avec l'idée de le construire également « avec » cette même population.

Ainsi, dès le stade du diagnostic l'implication des habitants permet d'enrichir ce dernier des usages et des représentations du territoire. Par la suite, la définition des actions prendra en considération la façon dont les habitants perçoivent et expriment les enjeux de la revitalisation.

La réglementation tend également à associer de plus en plus les acteurs locaux dès la conception du projet.

## Le contexte réglementaire

Les premières expériences de démocratie participative françaises remontent aux années 1960-70 avec la création des comités de quartier. Elle est alors portée par des mobilisations associatives. À partir des années 1990, le cadre juridique et réglementaire français évolue progressivement vers une démocratisation des processus de décision. Aujourd'hui, l'association des habitants dans les phases préalables et de définition des projets est inscrite dans le code de l'urbanisme (articles L. 300-1 et L. 300-2). Dernier jalon en date dans cette recherche de proximité, une charte de la participation du public a été lancée en

novembre 2015 par le ministère de la transition écologique et solidaire. Bien que de nature non juridique et d'application volontaire, son préambule, ainsi que ses articles, constituent un référentiel déterminant le socle d'un processus participatif vertueux. Elle s'adresse à tous les participants (porteur de projet et public) et constitue une aide dans la mise en œuvre du dispositif de participation.

Texte extrait de l'ouvrage : « La contribution des dossiers d'écoquartiers à la dimension Démarche et Processus à partir de 14 dossiers innovants » écrit par Florence Drouy

## Les acteurs locaux

### Qui inviter ? Soyons réalistes, voyons grand !

En complément des habitants, et en fonction du périmètre d'étude désiré, il est intéressant d'associer à son processus le public professionnel : artisans, commerçants, libéraux, agriculteurs qui sont également de possibles bailleurs investisseurs privés dans des logements, en plus d'être des ambassadeurs en puissance.

Les usagers qui ne résident pas sur la commune participent également à faire vivre le bourg en tant que client des commerces, consommateurs et usagers de services publics et privés, promeneurs dans les espaces publics du centre-bourg, en promouvant la commune auprès des visiteurs, de leurs relations, etc.

## Les différents types de participation

### 1er degré : l'information descendante ou ascendante

L'information descendante, du décideur vers les habitants, ne nécessite pas d'implication des citoyens dans l'élaboration des projets ni dans le processus de décision. L'objectif est simplement de présenter les finalités d'une opération d'aménagement, son calendrier et éventuellement les diverses contraintes que cette dernière peut rencontrer.

Cette étape est primordiale. En le rendant lisible et compréhensible par tout un chacun, on donne les moyens aux habitants de comprendre et d'appréhender le projet, ses enjeux, sa finalité et de choisir s'ils désirent s'impliquer ou pas dans le processus participatif.

L'information peut également être ascendante, des habitants vers le décideur. Elle sert alors à recueillir la parole des personnes concernées dans un cadre plus ou moins formalisé, souvent à travers des instances de médiation réglementaire ou associative.

## 2ème degré : la consultation

La consultation sert à recueillir l'avis de la population sur le projet, le décideur est ensuite libre de prendre en compte l'avis, les suggestions et les critiques des habitants sur le sujet présenté. Généralement utilisée dans le cadre des consultations obligatoires de type enquête publique ou étude d'impact, elle porte essentiellement sur de grands projets d'infrastructures. Elle est souvent le lieu où se rencontrent informations descendantes et ascendantes de manière plus ou moins structurée.

Souvent perçue comme une simple obligation réglementaire, elle est pourtant un formidable outil d'enrichissement du débat au sein d'un lieu d'échange ouvert au plus grand nombre. Cette phase de prise en compte de l'avis de la population peut même être programmée durant les temps morts du projet pour ne pas en allonger la durée.

## 3ème degré : la concertation, savoir impliquer les acteurs et la population

Troisième étage du processus participatif, la concertation implique que soient menées préalablement les phases d'échange et de dialogue avec les personnes intéressées par le projet. Les phases d'information sur les caractéristiques du projet et de consultation sur les besoins doivent donner une plus grande marge de manœuvre aux habitants.

La concertation s'oppose à la pratique habituelle pour l'élu de la décision unilatérale, elle doit constamment veiller à démontrer que la décision finale n'a pas été prise préalablement. Elle implique nécessairement pour le décideur une forme de partage de son pouvoir en reconnaissant la légitimité de l'expertise d'usage des habitants sur les sujets qui les concernent.

## 4ème degré : la co-construction du projet avec les acteurs locaux

Dernier étage du processus, la co-construction nécessite la participation des acteurs à l'élaboration du projet, à la prise de décision et à sa mise en œuvre. Initiative et décision sont partagées par l'autorité publique à travers un partenariat où le rôle de chacun a été préalablement défini. L'expertise d'usage de l'habitant est ainsi reconnue à la même hauteur que celle des professionnels, elle éclaire la vision du projet et contribue à définir les priorités d'action, le programme et ainsi être pleinement acteur de son élaboration.

## ILLUSTRATIONS POSSIBLES :

**Giromangny** : Travail des étudiants : Une restitution finale en réunion publique, avec un bon accueil du rendu par les habitants.)

**Orbec** : Étudiants de l'École Boule invités à poser leur regard extérieur

**Cilaos** : Les habitants ont été consultés au départ pour lancer le projet, grâce à des réunions publiques avec la SEMADER (un des partenaires initiaux du projet) et l'office de tourisme. Des rencontres avaient également été organisées par le bureau d'études Urbanis au moment du diagnostic.



## Recommandations

**L'Association internationale pour la participation publique (AIP2France) suite à des premières expériences menées sur le thème de la participation des exclus, a fait émerger des recommandations que l'on retrouve pour l'essentiel à des échelles diverses au sein des projets de revitalisation de centres bourgs :**

### Affirmer la volonté politique de la participation de tous et accepter le changement de posture que cela implique

Vouloir ne suffit pas toujours. Impulser un processus participatif pour ses projets implique un changement de posture qui doit être intégré en amont. Il implique nécessairement une perte de contrôle sur le projet et une reconnaissance de l'expertise d'usage à travers une écoute bienveillante. La participation est avant tout une démarche politique, un choix d'élus qui décident d'affirmer un certain nombre d'objectifs, de définir le cadre et la finalité du processus participatif. Cette volonté est d'autant plus efficace si elle peut s'appuyer sur une stratégie de sensibilisation et de formation préalable des élus et des professionnels aux méthodes et aux objectifs de la participation.

### La qualité de l'animation, une des clés de réussite de la participation

La mise en place préalable d'une équipe d'animation dédiée représente un point commun à l'ensemble des processus participatifs étudiés. Une mission animation tout au long de la procédure représente un poste de dépense important, mais la qualité et l'originalité de l'animation proposée peut en retour améliorer la valeur des échanges et renforcer grandement la visibilité du projet. La direction de projet doit également veiller à choisir des techniques d'animation qui permettent à l'ensemble des participants de prendre part au débat. L'égalité entre les participants doit être la règle au sein des réunions, le rôle de recadrage et de facilitateur de l'animateur, si possible extérieur à l'équipe projet, est ici particulièrement important.

### Ouvrir largement le processus de participation et donner confiance aux acteurs

Le changement de posture doit aussi s'accompagner d'un effort soutenu en direction de la communication et d'une analyse pertinente du public ciblé. Il s'agit ensuite de conserver ce public, de ne pas le faire fuir par des pratiques inadaptées. Dans de nombreux processus participatifs de centres bourgs, cet engagement s'est traduit par des dispositions simples, sûres et vérifiables à toutes les étapes du processus, comme le respect des horaires, des comptes rendus clairs et rapides ou un retour systématique sur la finalité réservée aux propositions des participants.

### La formation, un levier pour favoriser l'égalité et la prise de parole entre les différents participants

Dans le cadre de la politique de la ville, la loi a instauré des conseils citoyens. L'autorité publique s'est assez rapidement rendue compte que, pour que ces nouveaux acteurs puissent jouer leur rôle d'interlocuteur, il était nécessaire de les former sur les différentes thématiques de ce vaste domaine. Dans le cadre de la participation, certains territoires ont réussi à donner aux acteurs locaux les clés essentielles de lecture et de compréhension des enjeux tout en évitant l'aspect rébarbatif du cours théorique.



# Préparer et mettre en œuvre la participation : comment ?

Pour réussir à mettre en place une démarche de participation citoyenne utile et pérenne, il est nécessaire d'avoir une stratégie d'ensemble adaptée au public cible et au territoire.

## Étapes clés et point d'attention

### Définir et préparer le processus participatif

Objectifs, points-projets-questions mis en débat, degré de participation visé, échéancier, moyens, rôle des élus...

### Recenser les publics cibles

Qui sont-ils ? Sont-ils disponibles ? Où ? Quelles sont les compétences, savoirs des différents groupes ?

### Préparer la participation

Choix des méthodes et outils d'animation adaptés, informer et former les participants aux enjeux globaux et à la prise de parole, définir le cadre, l'objectif et les règles du jeu de leur participation.

### Planifier la participation

Prendre en compte les moyens, le temps disponible pour chaque étape, multiplier et mixer les outils pour toucher des publics variés, anticiper la restitution/le retour aux participants.

### Et après ?

Prendre en compte les avis, propositions et contributions et les diffuser. Rendre compte des résultats et décisions issus de la participation. Évaluer la démarche participative.





# Concertation : impliquer les acteurs et la population

La concertation diffère de la co-construction dans le sens où elle n'a pas pour objectif d'aboutir directement à une décision, mais à la préparer. Elle permet de prendre en compte les différents avis et points de vue sur la réalisation d'un projet à l'aide de divers outils.

Le premier travail consiste donc à connaître les raisons qui poussent à lancer une concertation et les raisons qui peuvent inciter des personnes à y participer.

Les objectifs de la concertation peuvent être, par exemple :

- D'augmenter l'efficacité d'un projet ou d'une décision
- De chercher à provoquer un changement dans la pratique des acteurs ou dans la gouvernance en place.

Les participants à la concertation ont eux aussi leurs objectifs, que ceux-ci visent à satisfaire un besoin de reconnaissance, d'action collective, la recherche d'un bénéfice individuel ou collectif en lien avec la problématique.

## Mémento des bonnes pratiques

- Elle doit avoir un impact sur la décision
- Elle a des objectifs précis, mais elle reste ouverte à des propositions diverses
- Les participants sont libres de participer et ils y trouvent un intérêt
- Toutes les parties prenantes sont représentées dans une concertation
- Le processus de concertation doit être transparent :
  - vis-à-vis de la décision finale
  - vis-à-vis de la conduite du processus et de la place des participants dans celui-ci
  - vis-à-vis des incertitudes existantes
- La concertation reconnaît la multiplicité des points de vue
- La neutralité et la qualité de l'animation conditionnent le succès de la concertation
- La concertation est à la fois un processus itératif et adaptable

*La concertation passe par un accès des parties prenantes aux ressources et à l'information.*

## L'exemple de Lavelanet

La commune de Lavelanet, en Ariège, à la fois lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « centre bourg » et de « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » a mené une concertation pour la revitalisation de son centre bourg qui reprend l'essentiel des bonnes pratiques.

Accompagnée par un bureau d'étude pour la partie concertation, assistée d'étudiants de l'école d'architecture de Toulouse, la commune a organisé plusieurs ateliers. Les premières initiatives ont concerné la participation et étaient destinées à mobiliser les habitants à travers des déambulations urbaines, des parcours commentés, des entretiens de rues ou des réunions publiques.

Une fois ce socle de participants constitué, Lavelanet a organisé des ateliers thématiques autour de la mobilité, des espaces publics, de l'habitat, de l'innovation économique et sociale ou de l'image du territoire. Cette concertation volontaire a permis de nourrir le projet urbain de propositions concrètes issues des habitants. En constatant que le nouveau projet urbain intègre le respect de la qualité architecturale, la préservation des paysages, la diminution de la place de la voiture individuelle au profit du co-voiturage ou des transports en commun, les habitants de Lavelanet retrouvent les préoccupations quotidiennes qu'ils ont eux-mêmes injectées dans le projet.



Crédit photo : Lucas Destrem



# Panorama d'outils à disposition des techniciens et élus

Sans pouvoir être exhaustifs, nous avons recensé ici les différents outils à votre disposition pour informer, mobiliser la population et créer des temps de participation autour de la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes. Parmi ces outils, certains ont été plus particulièrement développés dans les fiches méthodologiques suivantes, mettant l'accent sur les processus de participation dans les stratégies de revitalisation.

## Outils d'information

- Relai presse
- Affiches
- Distribution de plaquettes ou flyers
- Site internet
- Bulletin de la collectivité
- Expositions
- Kiosque mobile d'informations
- Campagne sur les réseaux sociaux (tous publics, spécialisés métiers, etc.)
- Bouche à oreilles

## Outils de mobilisation

- Articles presse
- Flyers d'inscription
- Internet - Réseaux sociaux
- Appel à volontaires
- Tirage au sort
- Échantillonnage
- Mailing
- Appui sur des acteurs relais qui mobilisent
- Sollicitation directe sur les lieux de travail, de vie, de mobilité ou de loisirs...

## Outils de participation

- Forums publics
- Ateliers citoyens, de quartiers
- Groupes de travail thématiques
- Balades urbaines
- Diagnostic en marchant, bus itinérant, stand sur le marché ou en centre bourg
- Cafés ou apéros citoyens
- Panel citoyen, Focus groups
- Ateliers de cartographie participative
- Concours photos
- Forums en ligne
- Enquête usagers
- Questionnaires / Entretiens Prospective (Cf Boîte à outils Visions +21)
- Design...

# L'atelier participatif

## CONTEXTE : CONSOLIDER SON DIAGNOSTIC

L'atelier participatif vise avant tout à consolider et à enrichir un diagnostic, qu'il soit territorial, économique ou social. Il peut être thématique, transversal ou géographique.

### Pourquoi l'utiliser ?

Compléter un diagnostic sommaire à partir de l'expérience et/ou de l'expertise des acteurs sélectionnés pour y participer. Il peut déboucher sur des propositions concrètes susceptibles de constituer l'ossature d'un projet plus opérationnel.

L'atelier participatif n'est pas une technique en tant que telle, c'est une boîte à outils de plusieurs techniques issues de l'animation participative mise au service de l'objectif de co-construction affiché pour l'atelier.



### LES BONNES PRATIQUES /// ENSEIGNEMENTS

- Prévoir un cadre bienveillant : lieu adapté, animation, bonne humeur
- Rythmer l'atelier : mettre en mouvement, varier les supports de travail
- Comportement : adaptation, écoute et encouragement à la participation
- Synthétiser : par des notes et des photos

### Comment passer à l'action ?

L'animateur présente en premier lieu un diagnostic sommaire sur l'objet de l'étude. En fonction du public ciblé, l'animateur pourra être amené à grossir exagérément certains aspects du diagnostic afin de susciter des réactions.

Une série de questions, préparée à l'avance, peut également venir aider les participants à formuler leur avis sur certains sujets plus difficiles à appréhender.

Le diagnostic est découpé en plusieurs parties, à l'issue de chaque partie l'animateur demande aux participants d'écrire sur une feuille de couleur différente un ou plusieurs points forts et une ou plusieurs fragilités identifiées. L'animateur interroge les participants sur le thème dont relève chaque feuille, qu'il classe ensuite sur le mur en fonction du nombre de fois où le sujet est abordé.

À l'issue des différentes phases, les forces et faiblesses du territoire se dessinent, et composent un diagnostic partagé par les acteurs. L'animateur demande alors à chaque participant de choisir un thème qu'il trouve le plus facile à traiter et un autre thème qu'il juge le plus urgent à traiter. Le nombre de voix pour chaque thème esquisse un plan d'action classé, hiérarchisé et porté par les participants qui ont fortement contribué à le réaliser.



# La boussole de la participation

## CONTEXTE : GUIDER DANS LA CONSTRUCTION DE LA DÉMARCHE

La « Boussole de la participation » a pour objectif de guider dans la construction d'une démarche participative. Elle donne des repères à partager, voire à co-construire avec l'ensemble des participants. Elle permet également de rendre compte du travail accompli et d'en dresser un bilan.

### Quoi ?

#### UN OUTIL UTILE À TOUTE PERSONNE IMPLIQUÉE DANS UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La « Boussole de la participation », conçue initialement pour les agents des collectivités, peut être utilisée par toute personne impliquée à différents titres dans une démarche participative.

### Pourquoi l'utiliser ?

#### UN OUTIL ADAPTÉ À UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PROJETS

La « Boussole de la participation » s'adapte à toute sorte de projets ou processus participatifs, qu'ils soient volontaires ou réglementaires et quelle que soit leur échelle territoriale. Parmi eux, on peut citer : Agenda 2030, projets alimentaires territoriaux ; PCAET, SCOT, PLU ; projets de renouvellement urbain, projets d'écoquartier, projet d'infrastructures, de mobilités, projets d'équipements (bâtiments, etc.) ; démarches prospectives ; méthode participative spécifique ou expérimentale (Spiral, Visions+21, ...) ; instance participative (conseil de développement, CESER, Conseil citoyens...).

### Comment passer à l'action ?

#### UNE APPLICATION POUR FORMALISER UNE DÉMARCHE ET PRÉSENTER SES RÉSULTATS

- L'auto-évaluation se fait à l'aune des valeurs et principes de la charte de la participation du public. Elle permet, comme son nom l'indique, de réaliser une auto-évaluation : elle peut être utilisée en amont de la démarche pour définir un niveau d'ambition en termes de participation et en aval pour l'évaluer.
- Le « Pas à pas » de la participation permet de formaliser un projet de participation, de le suivre et d'en faire le bilan.



#### LIENS UTILES

[La Boussole de la participation : une application pour organiser et suivre un processus participatif](#)

# Boîte à outils Visions+21

## CONTEXTE : IMAGINER LE TERRITOIRE DURABLE

Le ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) et Strategic Design Scenarios en partenariat avec le conseil départemental de la Gironde, les comités régionaux Agenda 21 de l'ex-région Midi-Pyrénées et de Bretagne, la commune de Saint-Orens-de-Gameville (31) et Lorient Agglomération (56) ont co-construit la boîte à outils Vision +21.

## Pourquoi l'utiliser ?

Cette boîte à outils prospective et participative vise à aider les collectivités locales à faire émerger en un temps court (environ un jour et demi), avec les acteurs locaux de leur territoire, les défis à relever ainsi que des premières pistes d'actions à mettre en œuvre dans une logique de durabilité.

## Quoi ?

Cette méthode se présente sous la forme d'une série de six outils-exercices à moduler en fonction des besoins des collectivités. Certains outils sont destinés à coproduire une vision souhaitée d'un territoire durable, d'autres ont vocation à s'interroger sur les actions à mettre en place pour mettre en œuvre des scénarios prospectifs.

## 1 - Autoportrait perceptif des politiques durables locales

L'objectif pour les démarches déjà engagées est d'estimer comment elles sont perçues par les parties prenantes elles-mêmes, quelle est leur image, leur valeur. Ce regard réflexif produit en mode 'portrait chinois' révèle les forces et aussi les faiblesses des politiques durables locales avant de lancer un travail projectif...

## 2 - Contextualisation des territoires dans l'environnement stratégique

L'objectif est d'échanger sur les enjeux sociaux, environnementaux, économiques du territoire à moyen terme et de construire une vision de l'avenir partagée entre les parties prenantes. Des titres de journaux fictifs d'ici à 2035 sont partagés. Les parties prenantes les discutent, choisissent ceux qui sont les plus pertinents pour leur territoire et échangent leurs motivations autour d'un accrochage de leurs travaux...

### 3 - Tests de robustesse des territoires en transition

L'objectif est d'explorer collectivement les forces et faiblesses du territoire en le mettant à l'épreuve des grands défis qui guettent le territoire à un horizon de 20 ans qui sont concoctés à l'avance. Les parties prenantes jouent les journalistes de l'avenir et imaginent rétrospectivement ce que le territoire a dû mettre en place pour mieux résister à ces défis qu'ils mettent en forme dans un petit reportage vidéo...

### 5 - Distillation collective

Comme outils de débriefing en fin de session d'utilisation de la boîte à outils. Son objectif est de prendre du recul sur les scénarios imaginés pour en identifier les grandes idées émergentes, traduire leur contenu en une série d'éléments et poser collectivement les bases de la stratégie Agenda 21 pour le territoire. Après une présentation des scénarios en plénière, les participants sont amenés à travailler en sous-groupes stratégiques pour faire le debrief de la session de travail.



#### LIENS UTILES

[Consultez en ligne](#) la boîte à outils  
Visions+21

### 4 - Création/adaptation d'un scénario de transition écologique vers le développement durable local

L'objectif est d'articuler un scénario partagé, adapté au territoire, désirable et atteignable en imaginant des transformations dans les modes de gouvernance, les outils et dispositifs, le réagencement des acteurs, etc. Les parties prenantes composent leurs scénarios par blocs qu'ils enchainent et racontent sous la forme d'une courte animation autoproduite par les participants eux-mêmes...

### 6 - Pistes d'évolution du projet territorial de développement durable

À la suite de l'élaboration d'un scénario, l'objectif de cet outil est de permettre de construire et de baliser le parcours nécessaire pour l'atteindre, définir les étapes pour avancer, les acteurs à mobiliser, les actions à prioriser et poser des échéances. En mode 'back-casting' les parties prenantes partent de leur vision souhaitée, explorent et éprouvent de manière qualitative les chemins susceptibles d'y conduire...

# Les chapeaux de Bono

## CONTEXTE : PRENDRE DU RECUL

Cette approche incite les participants à prendre du recul et à observer une situation donnée sous six angles différents, 6 modes de pensées distincts ou «filtres» matérialisés par 6 chapeaux de 6 couleurs différentes.

## Quoi ?

Cette méthode peut être utilisée sur des petits groupes, elle permet de comprendre les points de vue des autres acteurs sans les caricaturer. Il est possible, voire même souhaitable de préciser les contraintes et les attentes spécifiques à chaque chapeau (respect du budget, perte de valeur d'un bien qui devait financer un projet...)

## Comment passer à l'action ?

En animation de groupe :

- L'ensemble du groupe passe sous les 6 chapeaux
- Chacun s'exprime, mais doit annoncer son chapeau ou sa couleur avant de parler
- Il est également possible de tirer au sort les chapeaux.

## ENSEIGNEMENTS

La méthode des chapeaux de Bono permet de libérer et décomplexer la parole.

À noter, cette méthode peut être combinée lors d'un diagnostic déambulatoire



## Exemple avec le projet de réaménagement d'un espace public

### Quel aménagement demain sur la place de l'Eglise ?



## Variante avec des typologies d'acteur

### Quel aménagement demain sur la place de l'Eglise ?



# Le World Café

## CONTEXTE : FAIRE ÉMERGER DES RÉFLEXIONS

Le World café, été inventé en 1995 par David Isaacs et Juanita Brown, cherche à stimuler le dialogue en recréant l'atmosphère conviviale d'un café.

Le World Café est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue, le partage de connaissance et d'idées. On essaye de reproduire l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question en petits groupes autour d'une table.

## Pour qui ?

- Habitants volontaires
- Service urbanisme et de l'aménagement de la commune
- Maîtrise ouvrage
- Maîtrise d'œuvre
- Elus
- Equipe en charge de la concertation

## Pourquoi l'utiliser ?

- Engager de grands groupes dans de vrais dialogues
- Générer des idées, partager des connaissances, stimuler la pensée novatrice et analyser les possibilités d'action liées à différents sujets
- Engager les participants dans de vraies conversations, qu'ils se rencontrent pour la première fois ou qu'ils se soient déjà rencontrés
- Permettre une analyse approfondie des principaux défis et opportunités stratégiques
- Créer des interactions significatives entre l'orateur et le public

## Comment passer à l'action ?

### L'ORGANISATION

- Une répartition par tables des participants, autour d'un animateur et d'un référent de table, qui peut être un habitant, un élu ou un technicien.
- À intervalles réguliers (20 à 30 min), les participants changent de table à l'exception d'un participant, le référent de table, qui résumera la conversation précédente aux nouveaux arrivés.
- Les conversations en cours sont alors « fécondées » avec les idées issues des conversations précédentes issues des autres tables.
- Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière, par le duo animateur/référent, puis soumises à un débat conclusif.

### 3 RÔLES :

- Facilitateur animateur : personne chargée de présenter le format du world café et de superviser les débats.
- Hôte de table ou rapporteur : ce rôle est donné à un participant volontaire pour rester à la table tout au long des différents temps de discussion d'une même session. Son rôle est d'expliquer et de résumer aux nouveaux arrivants les points soulevés précédemment.
- Voyageurs ou « ambassadeurs d'idées » : ce sont tous les autres participants, ils se déplacent de table en table. Chaque participant est invité à participer et à faire partager ses questionnements, ses réflexions et ses idées.

## Comment on bouge ?

### CHAQUE ÉQUIPE PASSE SUR 3 TABLES

- Question 1 : Hôte de la table 1 et 6 à 8 participants ; discussion
- Question 2 : Les participants de la table 1 passent en table 2 et sont accueillis par l'hôte de la table 2 ; présentation des débats précédents + discussion
- Question 3 : Les participants de la table 2 passent en table 3 et sont accueillis par l'hôte de la table 3 ; présentation des débats précédents + discussion

## Comment on bouge ?

(variante avec une seule et même question) :

### CHAQUE ÉQUIPE RESTE SUR SA TABLE

- Question 1 : Hôte de la table 1 et 6 à 8 participants ; discussion + Hôte table 1 fait la synthèse
- Question 1 : Hôte de la table 2 et 6 à 8 participants ; discussion + Hôte table 2 complète synthèse de la table 1
- Question 1 : Hôte de la table 3 et 6 à 8 participants ; discussion + Hôte table 3 complète synthèse de la table 1&2

## LE RÈGLEMENT DU CAFÉ (à afficher)

- Bienveillance
- Écoute
- Parler en son nom, pas de « on... »
- Pas de jugement
- Toutes les idées ont droit de cité
- Concentrez-vous sur l'essentiel.
- Faites part de vos réflexions.
- Exprimez ce que vous avez dans la tête et dans le cœur (son ressenti).
- Écoutez pour comprendre.
- Reliez et connectez les idées.
- Écoutez à la fois les points de vue et les questions plus profondes.
- Jouez, crayonnez, dessinez – écrire sur les feuilles de la 'nappe' est encouragé.
- Amusez-vous !

## ENSEIGNEMENTS

- Les facilitateurs permettent aux participants de prendre conscience des conditions pour obtenir dialogue constructif
- Plutôt utiliser des tables rondes de quatre personnes chacune
- Poser des questions qui relèvent de ce qui est utile

## Exemple de déroulé d'un World Café (Revitalisation et création d'une nouvelle centralité)

### Introduction par un représentant de la Commune

*Présentation rapide d'éléments de connaissance du territoire (certains sous forme de jeux) 20 min*

- Le contexte extérieur à la commune
- Population / Démographie
- Logements / Habitat
- Services / Commerces

### Les questions qui seront proposées au débat tournent autour de 2 thèmes :

#### L'identité de la commune X

- Quelle image ont les participants de X aujourd'hui
- Quelle identité pour X à l'avenir

#### Quel Centre-Bourg pour X

- Quelle forme urbaine pourrait prendre ce nouveau centre ?
- Quel contenu pour ce centre, quels commerces, quels services ?

# Le diagnostic partagé territorial

**CONTEXTE :** Élaboré par AgroParisTech en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) - Nouvelle-Aquitaine, le diagnostic partagé territorial est une méthode pour comprendre et analyser un territoire, avec pour objectif de construire une vision commune d'un système complexe.

## Quoi ?

Le diagnostic partagé territorial est une méthode qui permet de mieux appréhender les enjeux de territoires à partir de l'usage de représentations spatiales schématiques.

À partir d'un fond de carte vierge, les acteurs croiseront les différentes politiques portées par les services qui participeront au groupe de travail (voirie, urbanisme, culture, projets urbains dont commerce, environnement, développement durable, solidarité...)

## Comment passer à l'action ?

Des fonds de cartes simplifiés sont mis à la disposition des participants qui partagent leur expérience du territoire pour réaliser une expertise d'usage du périmètre de travail.

Objectif : Production collective d'une cartographie qui identifie les principaux points d'intérêt, positifs ou négatifs, sur un territoire délimité. Cette technique s'applique aux projets urbains, de valorisation du patrimoine, de construction d'identité autour d'un territoire.

Les participants sont répartis autour de tables qui comprennent chacune un animateur /rapporteur, ils inscrivent sur un fond de carte vierge leur connaissance du territoire par rapport à un sujet donné par l'animateur. À l'issue de la séance, une synthèse des cartes peut être réalisée.

## Pourquoi l'utiliser ?

Pour matérialiser les enjeux, contraintes ; stratégies et plans d'action au regard du projet proposé.

- • • • • • • • • • • • • • • • 
- **ENSEIGNEMENTS**
- • • • • • • • • • • • • • • •
- Le diagnostic partagé territorial est une méthode collaborative itérative qui nécessite la participation d'un grand nombre d'acteurs aux compétences variées et sur une période plus ou moins longue (généralement plusieurs mois). L'animation, la coordination et le pilotage sont donc des éléments importants pour la réussite du diagnostic.
- • • • • • • • • • • • • • • •







# Participation citoyenne dans la **commune de Macau**

Mise en place d'une démarche de participation citoyenne pour l'élaboration d'un projet de territoire.

## STRUCTURE PORTEUSE

Commune de **Macau (33)**

## PÉRIMÈTRE D'ACTION DE L'EXPÉRIENCE ET RAYONNEMENT

Projet de territoire à l'échelle de la commune + travail spécifique sur deux sites : l'ancienne gendarmerie de la commune, et une maison à proximité de la mairie en état de friche.

## BUDGET

5 000€ TTC

## CALENDRIER

**Octobre 2021** : COPiL de lancement de l'étude

**Novembre 2021 - Juin 2022** : Synthèse des études déjà réalisées par la commune, entretien avec les partenaires et acteurs du territoire (commerçants, habitants ...)

**Juillet 2022** : Série d'ateliers participatifs avec les habitants et usagers du territoire

MATURITÉ 

REPRODUCTIBILITÉ 

## Problème / besoin initial

La commune de Macau en Gironde (33) a souhaité identifier les besoins des usagers sur son territoire.

## La mise en place de 3 ateliers participatifs

Pour cela, 3 ateliers participatifs ont été mis en place. Dans un premier temps, l'objectif était de récolter un maximum d'information, puis de les organiser pour essayer de dessiner une première esquisse de projet de territoire selon la vision des habitants. En plus de ces ateliers, une "boîte à envie" était mise à disposition pour récolter la parole des habitants.

Cette boîte à envie était sous format papier disponible lors des premières rencontres avec les habitants sur le marché, en sortie d'école, au centre commercial, ainsi qu'en permanence à la mairie de Macau. Une version numérique était également disponible via un QR Code diffusé sur l'ensemble des réseaux de communication de la commune.

Au total, la boîte à envie a récolté une quarantaine d'avis divers et variés, ce qui a permis d'alimenter le diagnostic partagé.

## Atelier 1

### Déterminons les enjeux et les objectifs

Le premier atelier avait pour objectif d'enrichir le diagnostic en faisant réagir les habitants sur des enjeux préidentifiés du territoire et de proposer des solutions pour améliorer les conditions de vie dans la commune.

Les 11 habitants présents étaient répartis sur trois tables différentes. Chaque table possédait un thème :

- Mobilité.
- Commerces et services.
- Espaces publics, loisirs et environnement.

Chaque groupe avait 15 minutes par table pour compléter, annoter, commenter les idées des groupes précédents. L'hétérogénéité des profils habitants a permis d'avoir de nombreux points de vue, ainsi que des enjeux liés à des usages différents.

## Atelier 3

### Imaginons les premiers scénarios

Le dernier atelier faisait la synthèse du travail des habitants et des idées remontées grâce à la « boîte à envie ».

Répartis en deux groupes de 4, les habitants ont proposé un scénario d'aménagement par groupe, en plaçant les idées et projets issus des ateliers, dans des lieux visités lors de la balade urbaine. Les habitants ont également bénéficié des conseils d'un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Ensuite, les habitants ont changé de table pour découvrir le scénario de l'autre groupe. Chaque groupe devait alors commenter la proposition de l'autre en donnant des points positifs et négatifs, ce qui a permis d'alimenter la discussion entre l'ensemble des personnes présentes. Cela a également permis de mettre en avant la complexité des projets de territoires, et la multitude de points de vue à prendre en compte.

## Atelier 2

### Identifions les potentiels

Le deuxième atelier était séparé en deux parties. D'abord, une balade urbaine dans la commune avec différents points d'arrêts. Cela a permis de se rendre compte des problèmes de mobilités dans le bourg, mais également d'avoir un aperçu des potentiels de la commune. Les habitants ont notamment pu visiter deux bâtiments appartenant à la commune, dont la programmation doit être co-construite avec les habitants. Lors de la balade, les 20 personnes présentes ont rempli, par binôme, une fiche issue de la méthodologie GARAJ. Le but était d'exprimer, pour chaque arrêt, ce qu'il fallait : Garder | Ajouter | Réduire | Amplifier | Jeter.

La deuxième partie de l'atelier était dans le jardin d'un des bâtiments communaux. Autour d'un moment convivial, les habitants, rejoints par les élus, disposaient de trois gommettes chacun pour mettre en avant les idées d'actions issues du premier atelier qui étaient, selon eux, prioritaires.

### Quelle plus-value ?

À l'issue de cette série d'ateliers, nous avons constaté la création d'un « groupe habitant » concerné et motivé par les différents projets. Ce lien créé entre les habitants, futurs usagers des projets, peut servir de moteur pour le lancement et la bonne appropriation des futurs lieux de rencontre et de partage.

### Points de vigilance

La communication en amont des ateliers est primordiale. Une relance trop tardive pour le 3ème atelier a diminué le nombre de participants.

Être clair sur l'objet de la concertation afin d'éviter toute déception. Toutes les idées d'actions ou de projets ne peuvent pas être réalisées.

Créer une ambiance décontractée pour libérer la parole des habitants. Le brise-glace peut être une solution.



# La commune de Marcheprime invite sa population à imaginer son futur centre-bourg

## STRUCTURE PORTEUSE

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

## PÉRIMÈTRE D'ACTION DE L'EXPÉRIENCE ET RAYONNEMENT

La commune de Marcheprime a été un territoire pilote pour :

- définir une méthode d'élaboration de diagnostic partagé
- Impulser la mise en place d'un réseau de personnes-ressources sur la thématique de la revitalisation des centres-bourgs

## BUDGET

25 330€ HT pour l'ensemble des missions sur les trois sites pilotes

## PARTENAIRES

- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Commune de Marcheprime
- Cerema

MATURITÉ ■ ■ ■ ■ ■

REPRODUCTIBILITÉ ■ ■ ■ ■ ■

**Le Parc Naturel Régional (PNR) Landes de Gascogne a mobilisé trois bourgs pilotes, représentatifs des différents types de centre-bourgs de son périmètre, pour expérimenter une méthode permettant de dégager les leviers d'actions du territoire pouvant se déployer ensuite de façon opérationnelle et transversale (habitat, commerces et services, emplois, cadre de vie, loisirs, sports et culture ...)**

## Problème / besoin initial

Plus jeune commune de Gironde, Marcheprime souffre de l'absence d'un véritable lieu de centralité. En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne dont la commune fait partie, le Cerema a été chargé d'aider la ville à définir l'emplacement, le périmètre et le contenu souhaitable de son futur centre-bourg en utilisant la méthode dite du diagnostic partagé.

## Solutions apportées

### Ne pas multiplier inutilement les études et utiliser prioritairement l'information existante

Soucieux de ne pas participer à « l'empilement des études », le Cerema a en premier lieu réalisé un entretien exploratoire auprès des élus et des techniciens de la commune pour faire émerger leurs besoins, leurs craintes, leurs projets ainsi que les modalités d'association de la population souhaitées.

Après avoir exploité les connaissances existantes sur le territoire (entretien, PLU, INSEE, diagnostics thématiques...), un premier travail de cartographie a été réalisé pour les restituer sous un format essentiellement graphique. Le contenu a ensuite été ajusté après une visite de terrain pour constituer le matériau de base de l'atelier de travail avec la population.

## Quelle plus-value ?

En s'appuyant sur l'information existante et en impliquant dès le diagnostic les habitants, le projet a permis de constituer un groupe citoyen engagé, véritable levier pour la transformation du centre-bourg. Ce processus favorise la co-construction d'un projet réaliste et prospectif, renforce la légitimité auprès des élus et partenaires, et assure une approche ancrée sur le long terme pour revitaliser le territoire de manière durable.

## Associer la population dès la phase de diagnostic

En croisant la méthode du diagnostic partagé et du World Café, le Cerema a animé un premier atelier de partage et d'enrichissement du diagnostic avec la population.

À chaque table, les participants ont dessiné leur ville, exprimé leurs besoins, leurs conceptions pour le futur centre, tout en inscrivant ce dernier au sein d'un projet d'identité pour leur commune.

Le Cerema a réalisé la synthèse des contributions des habitants pour en extraire les traits de caractère souhaités par les habitants pour leur commune et illustrer par des exemples de projets réalisés sur d'autres territoires les principales propositions des participants pour créer un centre-bourg. Un dernier atelier a permis de présenter ce travail de synthèse aux habitants afin qu'ils puissent opérer un choix parmi différents scénarios et les hiérarchiser en fonction de l'urgence et de la facilité à les mettre en œuvre.

À l'issue de ces travaux menés sur un trimestre, Marcheprime s'était dotée d'un projet de territoire partagé par de nombreux habitants ainsi que d'un plan d'action avec des orientations et des recommandations suffisamment fortes et précises pour lancer un cahier des charges pour une future étude urbaine.

## Points de vigilance

Il est essentiel de veiller à ce que la démarche participative ne se limite pas à l'empilement d'études isolées. Une coordination rigoureuse entre tous les acteurs est nécessaire pour garantir que les contributions citoyennes soient réellement intégrées dans le projet, au delà de la phase de diagnostic.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'animation proposée par PQN-A sur la revitalisation et le développement local ?

Consultez le site internet [www.pqn-a.fr](http://www.pqn-a.fr)

ou contactez Pauline Chatelain, chargée de mission Revitalisation  
T : 07 72 55 07 00 - pauline.chatelain@pqn-a.fr

---

Vous souhaitez consulter les ressources proposées par le Cerema ou bénéficier d'un appui en termes d'ingénierie et d'expertise technique ?

Consultez le site internet [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

